



Reconnue d'utilité publique
30 rue de Prony
75017 Paris

COMMUNIQUÉ

7 décembre 2010

Malades Alzheimer jeunes vivant en structure collective en Nord-Pas-de-Calais et en Rhône-Alpes



En ligne à partir de ce jour sur www.fondation-mederic-alzheimer.org

Ce numéro de *Lettre de l'Observatoire des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer* présente les résultats d'une enquête pilote menée par la Fondation Médéric Alzheimer, en Nord-Pas-de-Calais et en Rhône-Alpes, à la demande du Centre national de référence pour les malades Alzheimer jeunes (CNRMAJ), dirigé par le Pr Florence Pasquier.

Cette enquête a eu pour objectif d'évaluer le nombre de malades Alzheimer jeunes (moins de 60 ans) vivant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et pour adultes handicapés, ainsi que dans les services d'hospitalisation complète en psychiatrie générale. Toutes ces structures ont été enquêtées dans les deux régions et: 76 % des structures ont répondu (soit 1 556) regroupant au total plus de 98 000 places.

- ➔ Sur les **98 000** personnes vivant dans ces établissements, **464** sont âgées de moins de 60 ans et souffrent d'un syndrome démentiel, soit moins de 0,5 % des personnes. Ces malades jeunes vivent:
 - pour 173 d'entre eux dans des établissements pour personnes âgées (sur 83 658 places),
 - pour 217 dans des structures pour adultes handicapés (sur 11 102 places),
 - et pour 74 dans des services hospitaliers de psychiatrie (sur 3 399 places).
- ➔ Parmi ces **464** personnes, seules **43** souffraient de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée lors de leur admission dans la structure où elles vivent actuellement, comme le montre l'enquête complémentaire menée par le CNRMAJ et les deux CMRR*. Chez les autres personnes, les syndromes démentiels présents à l'admission étaient des séquelles de traumatismes crâniens, des syndromes de Korsakoff, des séquelles d'accident vasculaire, ou d'autres maladies neurologiques invalidantes, ou encore sont survenues chez des personnes ayant une trisomie 21 vivant déjà en structure.
- ➔ **80 %** de l'ensemble des structures enquêtées s'estiment très souvent **mal adaptées** pour accueillir ces malades jeunes, essentiellement en raison du manque de formation des équipes, de l'inadaptation des locaux, du type d'animation proposé et des difficultés liées à la cohabitation entre ces personnes et les autres résidents ou patients.

* Centre mémoire de ressources et de recherche